

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le **17 DEC. 2018**

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 5 décembre 2018
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2018-109

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET

ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A
L'UNION NATIONALE DES
COMBATTANTS
(UNCAFN)

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT (par proc. à M. TOLLET), Mme ROUCHON (par proc. à M. JOUBERT), M. COUTURIER (par proc. à M. MANINI), M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. JOINT), Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. CHAVANE (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme BREMOND jusqu'après élection du secrétaire de séance), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à M. ROULE), Mme NICAISE (par proc. à Mme MAINAND jusqu'avant vote sur le N° 2018-96), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à Mme CARRET), M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à M. DUREL), M. CHAISNÉ (par proc. à M. PETIT), Mme ROQUES (par proc. à Mme WEBANCK), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE
Accusé de réception
Reçu le
Identifiant de l'Acte :
069 216900340.....

Rapport de : F. JOUBERT

Pour participer au financement de festivités organisées dans le cadre du centenaire de la création de leur section départementale, l'UNCAFN sollicite auprès de la Ville une subvention exceptionnelle de 500 €.

Pour célébrer le 100^e anniversaire de la création de leur section départementale, cette association, dont le siège se trouve à la Maison du Combattant au 31, rue Jean Moulin, organise le jeudi 29 novembre prochain un événement qui déclinera une commémoration, des allocutions d'intervenants officiels, un vin d'honneur à la salle des fêtes de Caluire suivi d'un repas dansant animé.

La Ville propose donc de soutenir l'association en participant au financement de cet événement au travers de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
à la majorité, par 42 voix pour et 1 contre,

- ALLOUE

une subvention exceptionnelle de 500 € à l'UNCAFN,

- DIT

que la dépense correspondante sera imputée au compte fonction 024 nature 6745 du budget 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE **17 DEC. 2018**
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE

Philippe COCHET

